

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 27
en fonction : 27

Séance du 18 juin 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, WINTER-KNECHT Didier, FOURNAISE Véronique, RICK Stéphane, ACKER Dominique, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, GASSERT Cédric, HILD Aline, HOFFMANN Caroline, JUNG Didier, KOERIN Gilbert, LAENG Eric, MATTER Denis, MATZEN Audrey, SCHULLER Céline, SORG Fabienne, VOGT Marie-Line, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

Membres absents : ALBECKER Bernard a donné procuration à GASSERT Cédric ; DOSSMANN Pascal a donné procuration à RICK Stéphane ; DREISTADT Maxime a donné procuration à BONICEL Bénédicte ; VATRY Edwige a donné procuration à SORG Fabienne.

Objet : Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) 2026-2032.

Vu l'article L.5217-10-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'adoption d'un règlement budgétaire et financier est obligatoire pour toutes les communes de plus de 3.500 habitants qui appliquent l'instruction budgétaire et comptable M57. Le RBF formalise et précise les principales règles de gestion budgétaire et financière applicables à la Commune de Weyersheim pour la préparation et l'exécution de son budget. Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le règlement budgétaire et financier pour la durée de la mandature 2026 – 2032.

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

E N T E N D U l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A P P R O U V E le règlement budgétaire et financier ci-joint pour la durée de la mandature 2026 – 2032.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME.

Publié le 17 3 JUIN 2026

Transmis à la Préfecture le 17 3 JUIN 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 22/06/2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE

Le Maire, Sylvie ROEHLLY

A -

L'adjointe déléguée
Clarisse REGNIER

